

Peuvent bénéficier du dispositif Sésame, les Aquitains relevant des catégories suivantes :

BENEFICIAIRES	JUSTIFICATIFS SPECIFIQUES	JUSTIFICATIFS COMMUNS
Demandeur d'un premier emploi de moins de 26 ans sans ressources, non étudiant, en projet d'insertion dans les Missions Locales ou Permanences, accueil, information et orientation (PAIO)	Attestation de la Mission Locale ou de la PAIO Avis de situation du Pôle emploi	- Photocopie de la pièce d'identité (valide) - Photographie d'identité récente (préciser nom et prénom au dos) - Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité, de gaz...), ou certificat d'hébergement en foyer d'accueil ou en foyer parental, ou attestation du CCAS ou de la MDSI pour les personnes sans domicile fixe.
Demandeur d'emploi percevant une allocation d'assurance ou d'assistance chômage inférieure à 80 % du SMIC Brut en vigueur	Dernier talon de paiement du Pôle emploi (datant du mois en cours ou du mois précédent)	
Bénéficiaire du RSA « socle » ou du RSA « socle majoré » (à l'exclusion des bénéficiaires du RSA « activité »)	Attestation de la CAF ou de la MSA	
Bénéficiaire de l'assurance veuvage	Attestation de la CRAMA ou de la MSA	
Bénéficiaire du minimum vieillesse ou de l'allocation de solidarité aux personnes âgées	Attestation de la caisse de retraite	
Bénéficiaire du minimum de la pension d'invalidité	Attestation de la Sécurité Sociale, de l'Assurance Maladie ou d'une mutuelle	
Bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé	Attestation de la CAF	